

Pierre Peytavin  
CIL de Giens  
2, Place du Belvédère  
83400 GIENS

Monsieur Le Maire  
Mairie de Hyères Les Palmiers  
12, avenue Joseph Clotis  
83400 HYERES

**Objet** : Contrat de services  
DSP du port du Niel

Giens, le 21 novembre 2019

Monsieur le Maire,

Nous avons appris le 15 novembre d'un de nos membres que la convention de concession du port du Niel devait être signée le 29 Novembre 2019.

Nous sommes surpris qu'un tel projet n'ait pas été soumis aux intéressés en temps opportun.

Dès lors rien d'étonnant à ce que les réactions interviennent après que la candidature de la CCIV ait été retenue.

Les points de dissonance sont nombreux, au premier rang desquels la réponse du soumissionnaire qui ne retraduit pas les conclusions des différents rapports d'experts (CAVE, OGS etc.)

D'autres discordances nous apparaissent comme la maîtrise des nuisances en contradiction avec les AOT signées, de même que la réutilisation de la plage pour des activités nautiques alors que l'OGS va jusqu'à envisager son exclusion du périmètre pour conserver la possibilité de baignade etc.... sans compter la nature des services proposés qui ne répond pas des besoins expressément portuaires.

Le Niel est reconnu pour être un site exceptionnel avant d'être un simple petit port. Son attractivité propre se suffit à elle-même et sa fréquentation, déjà très dense en saison, ne sera optimisée et bénéfique que si elle respecte son caractère patrimonial.

Autrement dit autant de non conformités ne peuvent trouver validation le 29 novembre.

A l'examen et après plusieurs réunions de travail entre les signataires, nous estimons que le projet de DSP, en l'état, doit être remis en perspective et que s'établisse la concertation.

C'est pourquoi nous vous demandons monsieur le Maire de surseoir à la signature du contrat de service pour la gestion et l'exploitation du Port du Niel, afin de laisser le temps nécessaire à vos services, aux associations et au gestionnaire pour retrouver la cohérence qui s'impose à ce projet.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de nos respectueux sentiments.

Le CIL de la Presqu'île de Giens

Pierre Peytavin



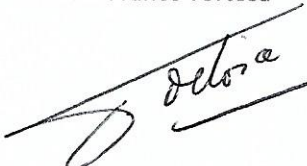
L'ASNAPIG

Jean-Louis Derche



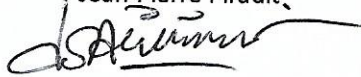
Le COF

Marie-France Tortosa



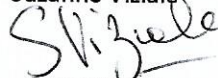
La Partègue

Jean-Pierre Pirault



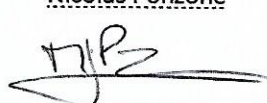
Les Amis du Port du Niel

Suzanne Viziale



L'AREVPAM

Nicolas Ponzone



Le Grand Site

Patrice Resch



La Prud'homie des Pêcheurs

Luc Coupez

